



### L'OFPPT ADAPTE SES DISPOSITIFS DE FORMATION D'ÉVALUATION ET D'ADMISSION AU CONTEXTE DE LA PANDÉMIE COVID-19

Conformément aux orientations du Gouvernement dans le cadre de la gestion de la pandémie du COVID-19, l'accueil des stagiaires au sein des Établissements de l'OFPPT reprendra à partir de Septembre prochain, la formation à distance sera donc maintenue jusqu'à l'achèvement de l'année de formation en cours et des dispositions particulières ont été prises pour adapter les processus d'évaluation et d'admission.

Pour l'évaluation des acquis des stagiaires, l'OFPPT adoptera une démarche qui veille sur l'équité et l'égalité des chances, tout en tenant compte du contexte actuel. Cette dernière se décline comme suit :

► **Pour les stagiaires en première année :**

**Les examens de passage seront annulés** et la réussite des stagiaires sera décidée sur la base des notes des Contrôles Continus et des Évaluations de Fin de Modules assurés en présentiel, tout en tenant compte de l'appréciation du Conseil de classe.

**La proclamation des résultats sera prévue après l'achèvement des cours à distance, au plus tard fin Juillet 2020.**

A noter que le programme de formation de la 2<sup>ème</sup> année sera renforcé par des rattrapages ciblés à compter de la prochaine rentrée, portant sur les compétences prioritaires prévues en 1<sup>ère</sup> année, n'ayant pas pu être adressées suite au confinement.

► **Pour les stagiaires en fin de formation**

**Les examens de fin de formation ne couvriront que les modules assurés en présentiel avant le confinement.**

Les examens du niveau Bac Pro auront lieu pendant le mois de Juillet 2020, et ceux des niveaux Technicien Spécialisé, Technicien et Qualification pendant le mois de Septembre 2020. Il est à noter que des séances de révision sont prévues avant fin Juin.

Pour les niveaux Qualification optimisée (une année de formation) et Spécialisation, les examens se dérouleront courant Novembre 2020, et les séances de rattrapage et de révision en présentiel reprendront à partir de Septembre.



Concernant l'admission au titre de la prochaine rentrée de formation 2020-2021, les préinscriptions **se font exclusivement en ligne jusqu'à la fin du confinement**, sur le site **[www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)**, pour l'ensemble des niveaux de formation.

Le processus sera complété auprès des établissements dès la levée du confinement, entre autres via l'organisation des **tests d'accès** aux niveaux Technicien et Qualification en **Septembre 2020**.

**Le démarrage effectif de l'année de formation 2020-2021 est ainsi projeté à partir du mois d'Octobre 2020.**

Il est à rappeler, par ailleurs, que l'OFPPT a adopté à partir du 19 mars 2020, une solution de formation en ligne à travers une plateforme de classes virtuelles, permettant aux stagiaires de poursuivre leurs cours à distance sous l'encadrement de leurs formateurs respectifs.

Cette nouvelle expérience riche en apprentissage, a été l'occasion pour nos formateurs, nos cadres technico-pédagogiques et nos stagiaires, d'expérimenter de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pédagogiques. Les résultats atteints à aujourd'hui traduisent l'engagement et la capacité d'adaptation de l'ensemble de nos collaborateurs, dont les efforts réunis et la mobilisation au quotidien ont permis d'assurer **904 803 heures de formation** depuis le démarrage, à travers **300 718 séances virtuelles réalisées** au profit des stagiaires, tous niveaux confondus, en plus du partage de **3 271 contenus de formation validés** (présentations, vidéos, logiciels, etc.).

A ce titre, la Direction Générale de l'OFPPT tient à saluer l'ensemble de ses collaborateurs pour les efforts déployés et à les féliciter pour les réalisations à date, tout en sollicitant leur élan pour la suite, afin de réussir ensemble le défi de la gestion de la pandémie du COVID-19 pour notre secteur et d'en faire un catalyseur de la digitalisation de la formation professionnelle.